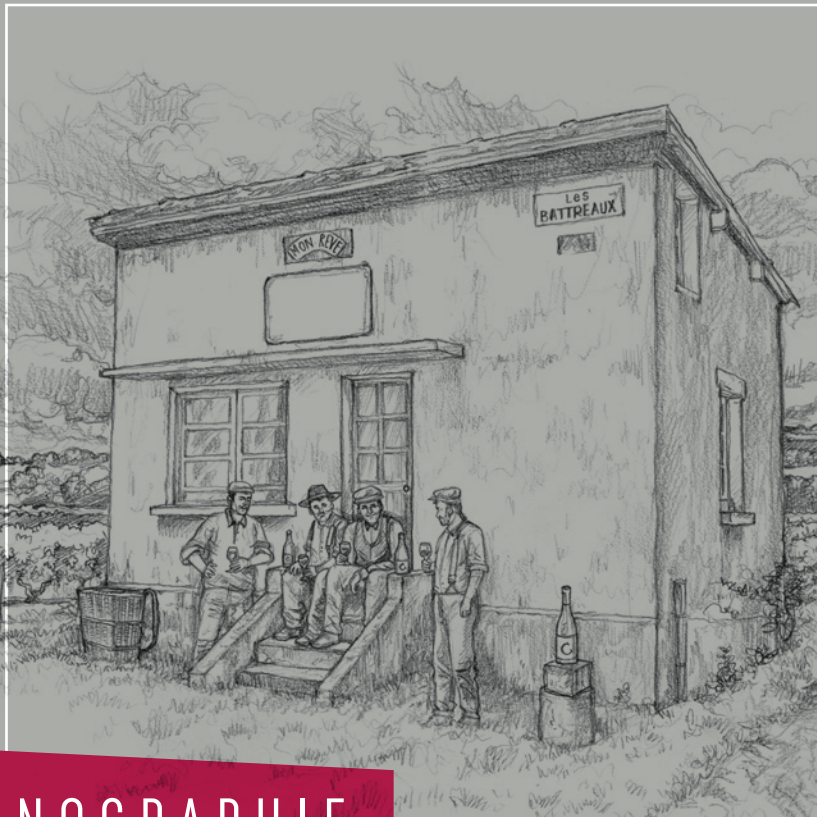


LES LIEUX-DITS DE L'AOP CHINON



MONOGRAPHIE

LES BATTEREAUX

CHINON^{AOP}

2025

Nord



Les Battereaux

Les Battereaux est un lieu-dit de 68 ha situé sur la commune de Cravant-les-Côteaux, en Indre-et-Loire, à l'est de l'Appellation d'Origine Protégée Chinon. Plusieurs domaines valorisent ce micro-terroir en vinifiant les raisins qui en sont issus pour en faire une cuvée singulière. Pour l'AOP Chinon et les vigneronnes et les vigneronnes qui la composent, Les Battereaux est un endroit remarquable. Son originalité est décrite dans les trois parties de cette monographie : la première aborde l'origine et l'histoire du nom de ce lieu-dit, et les deux suivantes les facteurs environnementaux et humains qui le caractérisent au sein du vignoble chinonais. Bonne lecture !



5 km

Origine et histoire du nom

La parcelle nommée Les Battereaux se situe au nord-est de la ferme de La Perrière à Cravant-les-Coteaux. Elle est délimitée au nord par un canal, cours d'eau qui traverse dans cette zone le Marais Pallus (ou Marais de Pallus). Un petit bois, contigu à la parcelle, se nomme le Bois des Battereaux. La parcelle est environnée de parcelles plantées en vigne : la Pièce de la Levée (au nord-ouest) et la Pièce des Capitaines (à l'est). Sur le cadastre napoléonien, dressé en 1832, la parcelle des Battereaux occupe une partie de l'actuelle Pièce des Levées, le Bois des Battereaux et une portion de la Pièce des Capitaines. On distingue quelques taches

de vignes seulement, notamment près du marais, ainsi qu'un lot plus important de terres et vignes mélangées.

Origine du toponyme

Le nom de lieu Les Battereaux s'inscrit dans une série bien identifiée dans la toponymie de l'Indre-et-Loire : le Moulin de Battereau à Perrusson (*Molendinus de Batareu* en 1211, *Moulin de Batareu* en 1347), le Moulin du Battereau à Reignac (*Battereau, séant en val de Brais* en 1287), Battereau à Artannes (*Hôtel de Batareu* en 1313). Le topo-

nyme apparaît parfois sous une forme contractée : Le Moulin de Batareu à Saint-Martin-le-Beau (connu des archives depuis 1524), le Pré Battreau à Avon-les-Roches. Il faut ajouter Battereau, ferme et ancien moulin de Champigny-sur-Veude, qui a donné son nom au ruisseau de Battereau, nommé également *Cachemouche* (Carré de Busserolle, p. 151). Plus globalement, Battereau est un nom de lieu présent dans tout le centre élargi de la France (Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, Loiret, Eure-et-Loir, Yonne, Indre, Cher). Les mentions montrent qu'il s'agit d'un toponyme formé au Moyen Âge, probablement dans un intervalle compris entre le VIII^e et le XIII^e siècle. Les plus anciennes mentions connues concernent le moulin de Battereau à Vauldenay en 1070 (Maine-et-Loire) et Le Moulin Battereau de Perrusson en 1211 (*Molendinus de Batareu*). Toutes les mentions médiévales, lorsqu'elles existent, montrent que Battereau désignait à l'origine un moulin. Ainsi observe-t-on le *Moulin à escorce du Battereau* de La Guerche-sur-l'Aubois (Cher, archive de 1598), le *Molin Batareaul* de Sancergues (Cher, archive de 1406), ou encore, dans un texte en latin, les *Molendini Batirau* de Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres, archive de 1269). Pour un certain nombre d'entre eux, l'appellatif « Moulin » a progressivement disparu, probablement en raison de l'abandon ou de la disparition du moulin en question.

© Les Batarelles numériques



Moulin à tan

Signification de « Battereau »

En ancien français, le *batterel* ou *battereau* est un « instrument à battre, un battoir ». C'est donc un dérivé de *battre*, au même titre que de nombreux ustensiles, outils, mécanismes servant à frapper, aplatir, fouler, écraser, etc. Les moulins à eau ont été équipés très tôt de mécanismes de type battoir, pour battre le chanvre, fouler les draps, broyer les écorces ou les noix. Dans son article sur les moulins, Littré indique que le *battant* est « la pièce de bois qui sert à faire tomber le grain sur la meule d'un moulin ». La matière broyée est parfois indiquée dans le toponyme lui-même. C'est le cas par exemple de l'ancien moulin de Batecosse à Saint-Palais (Cher), ancien *Batescorce* en 1270. Ce n'est pas le cas de la plupart des *moulins battereaux*, qui peuvent avoir eu des fonctions très diverses. Dans le cas des Battereaux à Cravant-les-Côteaux, il pouvait s'agir d'un moulin à tan ou à chanvre.



Emplacement actuel du lieu-dit Les Battereaux à Cravant-les-Côteaux

Origine et histoire du nom

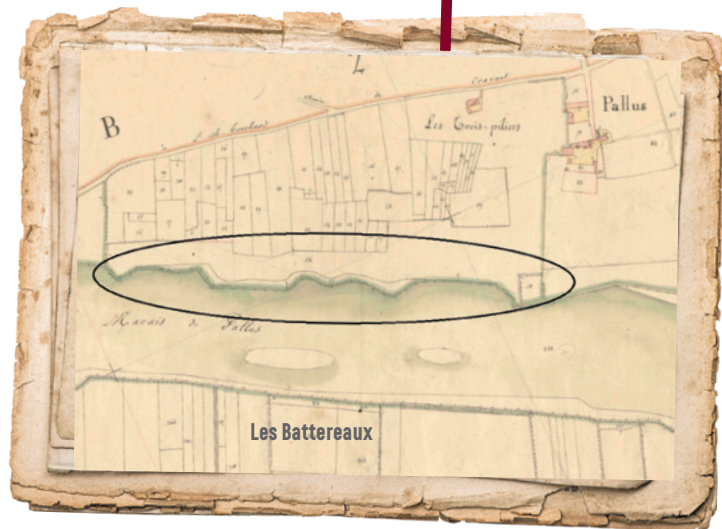
Les Battereaux de Cravant

La parcelle Les Battereaux à Cravant rappelle la présence, au Moyen Âge, d'un ou plusieurs moulins à eau établis sur le Marais de Pallu. Ils ont évidemment disparu mais témoignent d'aménagements sur ce petit cours d'eau que l'on nomme aujourd'hui le canal, dans le prolongement de deux autres cours d'eau : le ruisseau de Saint-Mexme et le ruisseau traversant le bourg de Cravant. Nous n'avons pas de traces écrites de la présence de la meunerie dans le Marais de

Pallus, mais il est probable qu'il devait s'agir d'un moulin comparable au moulin à tan près du vieux bourg de Cravant, toujours visible. Comme son nom l'indique, c'était un moulin où l'on broyait l'écorce de chêne ou de châtaignier afin d'obtenir le tan, ou tanin, poudre destinée aux tanneries pour traiter les peaux d'animaux.

Il n'est plus possible de déterminer l'emplacement des *moulins battereaux* de Cravant. Le positionnement de la parcelle, face au Marais de Pallus, permet toutefois de supposer qu'ils devaient se situer dans la parcelle numérotée 56 du cadastre napoléonien (voir plan).

Emplacement supposé du (ou des) moulin(s) battereau(x) de Cravant, sur le ruisseau du Marais de Pallus (extrait du cadastre napoléonien, 1832, section F1)



Environnement toponymique

Tous ces toponymes témoignent d'une occupation médiévale des terres proches de la Vienne. À côté du lieu-dit Les Battereaux se trouve le Marais de Pallus comme le montre cette carte napoléonienne. *Pallus*, parfois orthographié *Palus*, désigne à la fois l'ancien manoir et les marais qui s'étendaient autrefois jusqu'à Panzoult, aux lieux-dits Le Grand Marais et Le Petit Marais. *Palu*, ou *Pallu* est un toponyme fréquent au Moyen Âge pour désigner le « marais » (latin *palus*). Le Marais de Palu est donc un toponyme tautologique. Dans ce secteur, le toponyme le plus ancien est Chézelet, dérivé de *chézeau* « petite maison » (latin *casalitum*). Au sud des Battereaux se trouve également La Perrière, toponyme désignant un lieu d'extraction de la pierre (ancien français *perrière*), à proximité d'une ancienne carrière située près de La Doulaie. L'origine du nom de La



Pallus et le marais de Pallus sur la carte de Cassini (XVIII^e s.)

Doulaie n'est pas connue. Un titre daté de 1600 la désigne par « Maison noble, renfermée de murailles » (Carré de Busserolle, p. 475). Quant au village du Puy, au bord de la Vienne, il a désigné un habitat édifié sur une petite butte, un *puy*. L'orthographe « Puits » rencontrée dans quelques cartes (état-major, IGN de 1950) est erronée.



Facteurs environnementaux

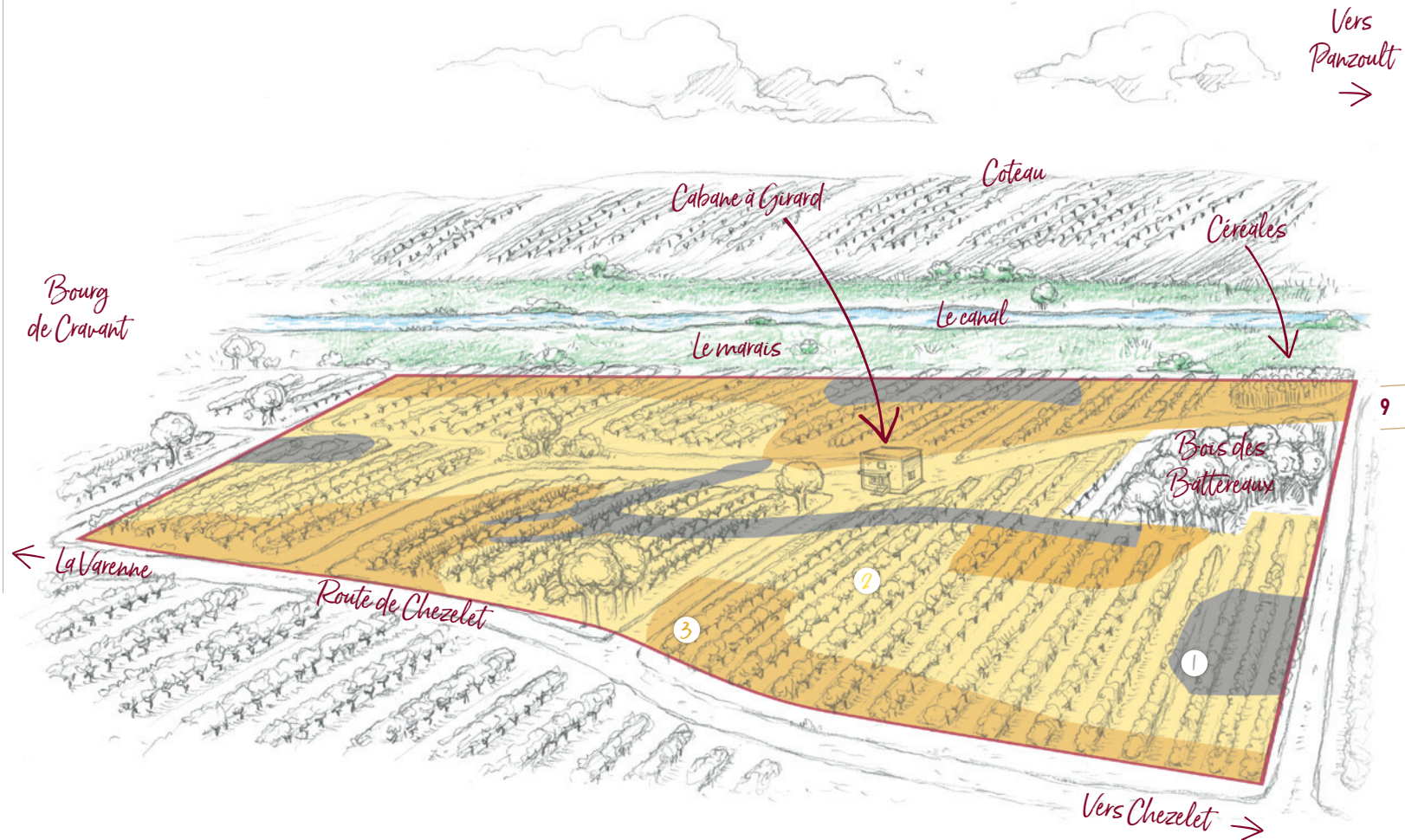


Caractéristiques topographiques et climatiques

Le lieu-dit « Les Battereaux » appartient à l'unité paysagère des « Basses terrasses de la Vienne ».

Ce lieu-dit est situé vers 35 mètres d'altitude, entre la Vienne et la route départementale D21 en position plane. L'ouverture de paysage est complète et bénéficie en conséquence d'une ventilation et d'un ensoleillement favorables pour la vigne.

Le pédoclimat (température du sol) de ce lieu-dit est très sensible à l'effet millésime de par sa nature sablo-graveleuse en surface, induisant une réponse rapide du sol à la pluviométrie, à l'évaporation ou aux variations des températures. D'autre part, la proximité de la nappe alluviale impacte le fonctionnement hydrique en fonction de la pluviométrie du millésime.



- ① Alluvions argileuses
Varennnes lourdes
- ② Alluvions sableuses
Sablons
- ③ Alluvions caillouto-graveleuses
Graves ou Varennnes caillouteuses

Caractéristiques géo-pédologiques

Les sols de ce lieu-dit présentent des profils variés liés aux différents dépôts de la Vienne à l'ère quaternaire, quand la rivière a creusé son lit progressivement ; deux niveaux de terrasses sont bien identifiés :

- Les basses terrasses, plus récentes, alluvions argileuses ou sableuses humides.
- Les terrasses moyennes, plus anciennes, alluvions sableuses ou sablo-graveleuses.

La formation des terrasses alluviales est un processus complexe qui comprend une répétition de cycle de dépôts sédimentaires (sables, graviers, limons) et d'érosion de ces mêmes matériaux lorsque la rivière retrouve son lit initial. Ce processus peut créer différentes « marches » ou terrasses le long de la vallée. Ces régions sont souvent très fertiles et propices à l'agriculture en général.

1- Les alluvions sableuses et parfois sablo-argileuses en profondeur :

Les dépôts alluvionnaires sableux proviennent d'une érosion des anciennes terrasses en mélange avec des sables éo-

liens de l'époque récente. Ce sont des sols très maigres car pauvres en matière organique.

Caractéristiques viticoles de ce sol :

- Sol très drainant avec un réchauffement rapide au printemps et donc une bonne précocité.
- La rétention d'eau est limitée en cours de saison végétative ce qui peut engendrer un risque de stress hydrique en période estivale.
- Les terrains sableux sont également très sensibles à l'érosion.
- La vigueur est faible et la précocité normale à forte.

2- Les alluvions sablo-graveleuses ou caillouto-graveleuses (varenes caillouteuses ou graves) :

Ces sols présentent un profil caillouteux à très caillouteux localement. Ils sont appelés « graves ». Ce sont des sols maigres, correspondant aux dépôts légèrement surélevés, à l'inondabilité moins fréquente. Les reliefs sont légèrement ondulés et font alterner montilles* et dépressions plus ou moins inondables. Les pédoclimats

sont aussi très variés : les montilles sont chaudes et saines tout comme les terrasses moyennes graveleuses.

Caractéristiques viticoles de ce sol :

- Drainage rapide (hors période de submersion).
- La forte proportion d'éléments grossiers et de sables est favorable à une bonne circulation de l'air, ce qui est bénéfique pour les racines de la vigne.
- Le réchauffement du sol est plus rapide au printemps.
- Ces sols retiennent moins bien l'eau, ce qui peut faire apparaître une contrainte hydrique pour la vigne en période de forte chaleur.

3- Les alluvions argileuses ou sableuses, humides (varenes humides) :

Ce type de sol peu évolué est constitué par des dépôts sédimentaires transportés et déposés par la Loire, d'âge récent (ère quaternaire = de -2,58 millions d'années

à aujourd'hui), et qui présente des profils variés. En effet, ces sols sont situés à des niveaux souvent très proches de la nappe alluviale de la Vienne et donc soumis à des inondations.

Ces terrains parfois sableux ou argileux se trouvent en période hivernale au contact de la nappe alluviale.

Ce type de sol présente des contraintes fortes en année climatique humide à normale pour contenir les excès d'eau ; en revanche, si le matériel végétal est adapté, notamment le porte-greffe, une alimentation en eau de la vigne peut parfois être possible même en période de sécheresse, en lien avec le fonctionnement de la nappe en profondeur.

Caractéristiques viticoles de ce sol :

- Le profil de sol est soit sableux soit argileux.
- Sol froid avec un réchauffement lent au printemps.
- Le potentiel de vigueur est fort avec une alimentation hydrique importante en début de cycle.

*Lexique

Montilles : ce terme désigne de petites dunes.

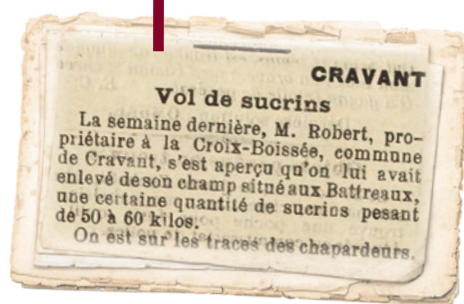
Facteurs humains

Une trace de la polyculture dans les faits divers

Si la parcelle est classée dès le premier décret de 1937 dans l'aire d'appellation de l'AOP Chinon, ce dont témoignent les premières cartes, elle n'est pas encore uniquement peuplée de vignes. Dans l'entre-deux-guerres, une information insolite nous apprend ce qu'on y cultivait aussi.

On ne sait pas si les voleurs ont été retrouvés mais on découvre que Les Battreaux (ici orthographiés Battreaux comme

Le Républicain de Chinon
du 2 octobre 1924



cela arrive parfois) accueillait *a minima* la culture de gros melons. Si l'on en croit l'article, il s'agissait très certainement du gros sucron de Tours, variété très répandue



Vendanges de 1954 à Cravant-les-Côteaux sur une parcelle non loin du lieu-dit Les Battreaux

et pouvant produire beaucoup, jusqu'à tard dans la saison, ce qui correspond aux dates du larcin. Les bandits étaient connaisseurs et ont attendu qu'ils soient à point !

C'est aussi des années 1920 que remontent les premiers souvenirs viticoles liés aux parents de la génération interrogée. Lucette Moreau se souvient que sa famille appelait le lieu « Les fils fer » car il y avait tout simplement du fil de fer dans les vignes.

Le vignoble colonise la plaine après la guerre d'Algérie

En 1958, Les Battreaux est le premier lieu-dit de Cravant-les-Côteaux cité par un normalien étudiant le vignoble. Pour autant, il n'est pas encore couvert de vignes. Plusieurs jeunes de Cravant-les-Côteaux ont fait la campagne d'Algérie entre 1954 et 1962. À leur retour, ils ont saisi tout le potentiel viticole de la commune et mis en application le travail de la vigne qu'ils avaient découvert là-bas. Jacky Gasnier confirme : « *c'est un peu vrai, oui, pour des gens comme moi qui sont passés par les vignobles de Constantine, par exemple, ça ouvre l'esprit* ». Christian Gasnier, lui, évoque surtout les vignobles de l'Algérois et particulièrement de Maison-Carrée. Jean Baudry, lui, n'a vu que des montagnes là-bas, mais atteste de l'impact que ça a pu avoir chez certains.

Des fortes personnalités comme Gérard Angelliaume ont lancé le mouvement, et ont été suivies. « *Il est passé dans des fermes ultra modernes, qui traitaient les vignes avec des soufreuses à tracteur, et s'est équipé de matériel semblable quand il est arrivé ici* », se souvient Jean Baudry. Les deux familles, avec d'autres pionniers, plantent jusqu'à 3 à 4 hectares de cabernet franc par an. Cravant en général a développé son image et accueilli une foire annuelle renommée, faisant connaître le vin du cru au public et aux vedettes de passage.

Aux Battreaux, sur une terre inondable, la vigne n'était pas très répandue. Les anciens estiment que seulement 30% de la surface actuelle étaient plantés en 1950. L'activité viticole a connu une accélération soudaine dans le dernier tiers du siècle. C'est surtout la demande en vin, importante à l'époque, qui a motivé ces plantations. On peut aussi émettre l'hypothèse que l'assèchement progressif du marais, au nord du lieu-dit, a favorisé l'expansion de la vigne sur cette plaine. Contrairement à ce qui peut se dire parfois, la terre n'y est pas pauvre. C'est bel et bien l'homme qui a ici eu une grande influence sur le terroir, et préféré « *cueillir les grappes que [...] scier les blés* », fidèle à l'adage de Balzac. Seuls quelques carrés de céréales ont subsisté un moment, selon les souvenirs de Jean Baudry, sa famille ayant aussi quelques vaches à l'extrémité du lieu-dit, dans les marais au pied du coteau. Elles produisaient du fumier utilisable dans les vignes.

Facteurs humains

La cabane :
un lieu fédérateur

Construite en 1962 pour le compte de la famille Girard, elle est encore aujourd'hui propriété de cette famille, et le seul bâtiment présent sur la zone. La date figure sur le mur ainsi que le nom du lieu-dit orthographié « Les Battereaux ». Elle est née de l'agrandissement du domaine familial qui nécessitait d'être davantage sur place. La cabane fit alors office de loge de vigne améliorée, plus confortable que la vieille cabane en tôle qui existait dans le bois. Elle a perdu de son utilité première avec la démocratisation des tracteurs, qui permirent de se passer d'abri, mais a gardé son rôle convivial. Elle est surtout liée aux parties de chasse de nos jours. À l'occasion du travail de l'AOP Chinon sur ce lieu-dit, les vigneronnes des Battereaux se sont réunis dans cette cabane et ont décidé dorénavant de s'y réunir annuellement.



La vigne aujourd'hui

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, les anciens se souviennent des « faux cépages » (hybrides) cultivés sur ces parcelles d'appellation, pour faire des vins ordinaires. Seyve-Villard 18315 et Seibel 4643, 5455 ou 7053, sont les variétés qui reviennent en mémoire de Jacky Gasnier. On produisait surtout du rouge pour le personnel, explique Jean Baudry. Le blanc était plus marginal et ce n'était pas du chenin. Plutôt du rayon d'or (autre hybride), selon Christian Gasnier. Aujourd'hui ne subsistent que les cépages de l'AOP sur le lieu-dit. La surface de vignes exploitées en 2025 correspond à 57,3 hectares uniquement de cabernet franc. Les vignes les plus âgées en place ont été plantées en 1920.

La «Cabane» des Battereaux, dans ses premières années

Les vigneronnes, les vigneronnes
et les vins des Battereaux

Aujourd'hui, 19 domaines exploitent au moins une parcelle de ce lieu-dit : Domaine de la Perrière, Domaine du Fossile, Domaine du P'tit Vilain, Domaine Demois, Domaine des Bouquerries, Domaine Angelliaume, Domaine de Noiré, Domaine de Versailles, Domaine des Rouet, Domaine Gasnier Fabrice, Domaine Girard Georges, Domaine Le Puy, Domaine de Bel Air, Nicolas Grosbois, Domaine de la Bellonnière, Domaine de la Chapelle, Domaine de la Commanderie, Domaine des Chesnaies, Sylvain Champigny. Parmi eux, neuf revendiquent en 2025 le lieu-dit sur leurs étiquettes. Il s'agit des Domaine Demois, Domaine Champigny Sylvain, Domaine du Fossile, Grosbois Nicolas,

Domaine de la Perrière, Domaine de la Bellonnière, Domaine Le Puy, Domaine des Bouquerries et Domaine de la Commanderie.

Si les cuvées parcelaires récentes accolent le nom du lieu-dit à l'AOP Chinon sur les bouteilles, les toutes premières étiquettes proviennent du Domaine des Rouet, qui commercialisait déjà une « cuvée des Battereaux » dans les années 1990.



Facteurs humains

L'originalité des vins selon les vignerons et les vigneronnes

Il n'existe pas aujourd'hui d'autres cépages que le cabernet franc aux Battereaux. Il semble que le lieu-dit ne soit pas un terroir propice au chenin et à la production de vins blancs.

Les vignerons de Cravant considèrent « Les Battereaux » comme l'un sinon le meilleur terroir du vignoble de Cravant situé dans la vallée. Les vins sont concentrés et présentent des couleurs plus profondes que leurs vignes voisines. Les arômes de fruits mûrs s'accompagnent de

notes de réglisse et de cacao dans les millésimes solaires.

L'argile contenue dans le sous-sol alimente volontiers les racines de la vigne et apporte de la densité dans les vins des vignerons qui isolent ce lieu-dit. Selon Jacky Gasnier, les vins peuvent « traverser les années » et vieillir de 10 à 20 ans. Alexandre Moreau précise que la partie sableuse des Battereaux est moins qualitative mais donne de jolis vins de fruit.

16



Présents, de gauche à droite : Hervé Meunier, Alexandre Moreau, Patrick Delalande, Jean-Max Manceau, Fabien Demois, Vincent Girard, Denis Gasnier, Sylvain Vatel, Baptiste Delalande, Christophe Baudry, Fabrice Gasnier, Clothilde Pain, Jean Lemaignan, Nicolas Grosbois et Honorine Pain.

Manquants : Jean-François Rouet, Sylvain Champigny, Christophe Brottier, Jean-Louis Loup, Pablo Sourdaïs.

Quelques anecdotes relevées au sujet des Battereaux

Première cuvée parcellaire en 1975 ou 1976

Jacky Gasnier se souvient avoir fait une cuvée spéciale, isolée dans un foudre, en 1975 ou 1976. Ce serait la première cuvée parcellaire du lieu-dit. « C'était peut-être pas meilleur qu'ailleurs, mais j'avais considéré que ça devait être pas mal, qu'il y avait du fruit », précise-t-il. Il en avait tiré 3 à 4 000 bouteilles. Si vous retrouvez l'étiquette, faites-nous signe...

Vendanges fraîches

Dans les années 1950, Lucette Moreau se souvient que son père faisait du feu au bout de la vigne, pour se réchauffer, en période de vendanges. Elles étaient plus tardives que maintenant, vers le 20 octobre, et se terminaient parfois à la Toussaint. L'égrappage était douloureux pour les mains en cas de gelées blanches.

17

Les pieds dans l'eau en 1960

Le 5 octobre, une crue historique touche la région. Lucette Moreau se souvient que le garde-champêtre était venu les prévenir : « dépêchez-vous, la Vienne déborde, demain vous ne verrez plus les vignes ». Elle poursuit : « on vendangeait à la main, les caissettes flottaient. On avait de l'eau jusqu'aux genoux ». Et les raisins étaient plein de vase. « On ne voyait plus les piquets » ajoute Jean Baudry. Les rosés avaient donné de bons résultats à force de soutirage fréquent, mais pas les rouges qui avaient un mauvais goût, précise Jacky Gasnier.

Facteurs humains

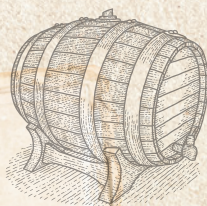
Quelques anecdotes relevées au sujet des Battereaux

Pique-nique en forêt

« Au pied du bois des Battereaux, quand on vendangeait, on amenait le cheval, on étendait le caparaçon (couverture servant à abriter l'animal pendant les intempéries) et on y déposait du pâté, des rillettes, un poulet froid, et on mangeait ensemble le midi » (Annick Gasnier).

Le grenier de la cabane

La légende raconte que le bâtisseur du grenier a bu une barrique de vin (des Battereaux, bien sûr !) le temps de le construire.



Les petits vins des vendangeurs

Les grandes années, chez Jean Baudry, quand tout était ramassé à la main, on accueillait 60 vendangeurs pendant trois semaines, et un tiers environ était hébergé sur place. « On avait des Bretons qui venaient, on leur donnait de notre vin, bien sûr, et ils faisaient un peu la grimace car ils les trouvaient moins forts que les vins d'Algérie qu'ils avaient l'habitude de boire en Bretagne ». C'était du 14° contre 11° pour les vins de table locaux. Les petits hybrides ne donnaient pas des vins très forts.

Piquets préphylloxériques

Dans le bois qui borde la parcelle, se trouvait de la vigne avant le phylloxéra. Des piquets ont été retrouvés par les vigneronnes.

Bibliographie

Remerciements

Les vigneronnes et les vigneronnes de Chinon remercient les différents auteurs et autrices de cette monographie.

Stéphane Gendron, toponymiste et spécialiste de l'anthroponymie, pour l'écriture de la partie origine et histoire du nom.

Dominique Rioux et **Sam Schrock**, à l'Institut Français de la Vigne et du Vin, Cartographie et caractérisation des Terroirs viticoles, pour l'écriture de la majeure partie des facteurs environnementaux.

Nicolas Raduget, historien, pour la relecture et l'harmonisation des parties de l'ouvrage, et l'écriture de la majeure partie des facteurs humains.

Les habitants de Cravant-les-Côteaux pour les anecdotes qu'ils ont partagées avec nous.

Matthieu Baudry, Alexandre Moreau et l'ensemble des vigneronnes et des vigneronnes du lieu-dit « Les Battereaux », pour leur contribution à l'écriture de la partie facteurs environnementaux et facteurs humains.

Jérôme Sourdis, vigneron décédé en octobre 2023, pour avoir initié le travail de reconnaissance du lieu-dit des Battereaux.

Laura Baptée, directrice du Syndicat des vins de Chinon, coordinatrice de l'ouvrage.

Hervé Poudret et Mikel Garnier-Tuau, graphistes, pour les illustrations et la mise en page.

Ouvrages

Albert Guy, *Le Vignoble Chinonais : monographie*, mémoire d'élève-maître de 4^e année à l'École Normale de Tours (dir. Buchoux), 1958.

Balzac Honoré de, *Le lys dans la vallée*, Paris, Charpentier, 1839.

Carré de Busserolle Jean-Xavier, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Tours, 1875-1878.

Gendron Stéphane, *Corpus microtoponymique de l'Indre-et-Loire d'après le cadastre napoléonien*, Vézetz, 2022.

Larmat Louis, *Atlas de la France vinicole, volume V : Les vins des coteaux de la Loire*, Paris, L. Larmat, 1946.

Mulon Marianne, « Typologie des noms de moulins en France », *Nouvelle Revue d'Onomastique*, n° 54, 2012, p. 11-20.

Rué Camille, *Les nouveaux territoires des vins de Chinon, mémoire de diplôme d'ingénieur*, projet de fin d'études (dir. Laura Verdelli), Université de Tours et Polytech Tours, 2019.

Sources et cartes

Le Républicain de Chinon du 2 octobre 1924.

Archives d'Indre-et-Loire, 3P3/922, état de sections du cadastre de Cravant-les-Coteaux.

Cadastre napoléonien et matrices cadastrales (1832, section F1) conservés aux archives départementales d'Indre-et-Loire.

Carte de Cassini (XVIII^e siècle).



LES LIEUX-DITS DE L'AOP CHINON

MONOGRAPHIE

LES BATTEREAUX

Le lieu-dit Les Battereaux, parcelle viticole de Cravant-Côteaux, s'inscrit dans l'aire de l'Appellation d'Origine Protégée Chinon. Chacun reconnaît l'originalité de ses vins, mais que sait-on de l'origine de ce nom ? Quelle est son histoire à l'échelle locale ? Comment les hommes et les femmes ont-ils tiré parti du sol de ces terres au fort potentiel viticole ? C'est à ces questions que répond cette monographie à la fois riche, vivante et illustrée.

CHINON^{AOP}

Syndicat des vins de Chinon
Impasse des Caves Paintées • 37500 CHINON
Tél : 02 47 93 30 44 • www.chinon.com
E-mail : vins@chinon.com



VINS DE
Loire